

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ISIDORE**

.....

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

**QUE:**

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, la demande de dérogation mineure suivante a été déposée :

**Madame Francine Blais, 2060 rang de la Rivière, lot no 3 029 586 (lots projetés 5 894 880 et 5 894 880)**

Dans le but d'obtenir un permis de lotissement afin de séparer le terrain en deux (2) lots, les normes relatives à la superficie et/ou à la profondeur des terrains ne peuvent être respectées conformément à celles prévues au règlement de lotissement, soit :

	<u>Requise</u>	<u>Demandée</u>
<u>Superficie</u> <u>Lot situé à l'intérieur d'un corridor riverain</u>		
Lot projeté no 5 894 881	3 700 m.c.	2 757,1 m.c.
<u>Profondeur</u> <u>Lot situé à l'intérieur d'un corridor riverain</u>		
Lot projeté no 5 894 880	60 mètres minimum	18,63 m et 53 m

Le conseil municipal de Saint-Isidore se prononcera sur ce sujet lors de la séance ordinaire du lundi, 2 mai 2016, à 20 h 00, au 128 route Coulombe, Saint-Isidore.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

**DONNÉ À Saint-Isidore, ce quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois d'avril deux mille seize (2016).**

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24h00, le quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois d'avril 2016, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 avril deux mille seize (2016).

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière